

Le lien qui unit les 19 communes du Bassin Auterivain

trait d'union

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
N°32 - novembre 2023

France
Services

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraites,
recherche d'emplois :
un service personnalisé
d'accompagnement
à moins de 30 minutes
de chez vous.

Les services
quotidien



France Services près de chez vous **page 4**

Tourisme : rétrospective des événements
de l'été **page 4**

Déchets : comptabilisation
à compter du 1er janvier 2024 **page 6**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

www.ccba31.fr

Sommaire

- 3 Éditorial
- 4 France Services
- 6 Déchets
- 9 Tourisme
- 11 Emploi
- 12 Développement économique / environnement
- 13 Petite-Enfance / Enfance / Jeunesse
- 14 Habitat / Culture
- 15 Zoom sur la commune d'Auterive

Flash info



NOUVEAU PLANNING DE PERMANENCE DE LA MAISON DE L'HABITAT : d'octobre à décembre 2023

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?
Confronté à une perte d'autonomie et à la nécessité d'adapter votre environnement à votre handicap ? Votre logement est insalubre et vous souhaitez y remédier ?



Consultez le planning en ligne :
www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat/calendrier-permanences

Prenez rendez-vous : 05 61 50 05 93



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

ZI Robert Lavigne - RD 820
31190 AUTERIVE
05 61 50 99 00
www.ccba31.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert au public
du lundi au vendredi
9h>12h30 // 13h30>17h

«Trait d'union» est édité par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain - **Directeur de la publication** : Serge BAURENS, Président de la Communauté de Communes **Responsable éditoriale** : Céline GABRIEL - **Rédaction, iconographie et mise en page** : équipe de la CCBA
Illustrations : E. Sanchez, Freepik, **Impression** : Imprimerie Messages - Toulouse

Tirage : 13 000 exemplaires - **Dépôt légal** : 11/2023

Bloc-Notes

Services intercommunaux

- Accueil : 05 61 50 99 00
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Auterive : 05 61 50 81 58
- ALSH Beaumont sur Lèze : 06 66 62 41 76
- ALSH Cintegabelle : 05 61 08 35 72
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle : 05 34 48 91 33
- RPE Auterive : 05 34 26 35 06
- RPE Caujac : 05 61 50 64 60
- RPE Vernet : 05 34 48 44 71
- Halte garderie les Canailoux : 05 61 50 02 17
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 02 12

Horaires

- Accueil du public (siège) : 9h>12h30 - 13h30>17h
- Ouverture déchèteries :
(Fermeture matin des 1ers jeudis du mois)
 - Auterive//Cintegabelle : du mardi au samedi 9h>11h45 - 14h>17h45
 - Grépiac : mardi et jeudi - 9h>11h45
les samedis semaines paires 9h>11h45
 - Miremont : mercredi et vendredi 9h>11h45
les samedis semaines impaires 9h>11h45

Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Auterive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de Caujac : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Espèrce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labruyère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Antenne Réseau31 : 05 61 24 98 85
- Antenne SYMAR : 06 89 10 32 08
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Auterive : 05 34 28 19 30



Éditorial

Madame, Monsieur,

Après le covid, la crise, l'inflation et la guerre en Ukraine, c'est maintenant la guerre entre l'État d'Israël et l'État Palestinien, avec la reprise d'attentats odieux sur notre territoire.

Cette nouvelle période anxiogène pour tous, ne favorise pas la sérénité dans notre pays. Notre territoire bien sûr n'est pas épargné. Cela se ressent au quotidien, par les habitants de notre territoire.

Nous constatons une forte progression des incivilités, des agressions verbales. Pourtant, comme vous pourrez le découvrir à travers ce magazine, la CCBA met tout en œuvre pour remplacer l'État dans de nombreux services publics.

Après avoir créé le service emploi permettant d'être au plus près des personnes en recherche d'emploi, les élus ont aussi mis en place France Services, afin là aussi de pouvoir assurer tous les services délaissés par l'État et ainsi de pouvoir mieux vous accompagner.

En tant que Président de la CCBA, je dois protéger et accompagner nos agents. Pour cela, je souhaite plus de compréhension et de correction pour le personnel qui travaille pour vous. Certes, ce n'est qu'une minorité mais dans ces périodes tendues, leur quotidien devient plus difficile.

Je constate également de plus en plus d'incivilités concernant les ordures ménagères. Trop de dépôts sauvages illégaux et volontaires obligent nos agents tant dévoués à régulièrement ramasser les ordures.

Alors, face à cette croissance de problèmes rencontrés, je souhaiterais plus de cohésion, plus d'entraide.

Le « vivre ensemble » n'est pas un slogan, il doit exister au quotidien.

Serge BAURENS
Président
de la Communauté de Communes
du Bassin Auterivain



L'accueil : vous orienter et vous accompagner dans vos démarches de service public au quotidien

L'accueil général au siège de la CCBA

Corinne et Carine, agents d'accueil, assurent l'accueil physique et téléphonique avec une grande polyvalence.

La simultanéité des tâches, l'afflux de visiteurs et d'appels téléphoniques nécessitent une grande capacité de connaissances des fonctionnements de l'ensemble des services, du territoire et d'une minutieuse organisation. Ces deux professionnelles fluidifient la diffusion des informations et travaillent dans un esprit de service public avec les habitants du territoire, les différents collaborateurs et les partenaires externes. La dimension relationnelle de leur fonction est de ce fait essentielle dans le quotidien de chacun.



Photos : Eric SANCHEZ

Frances Services, l'espace d'accompagnement gratuit pour vous aider dans vos démarches administratives

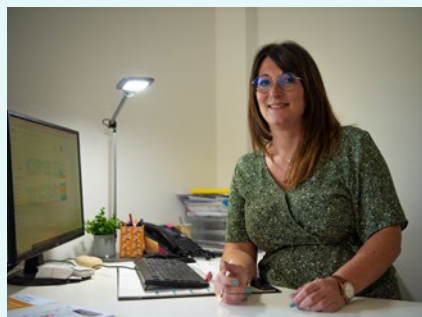


France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Un espace dédié est prévu afin de vous recevoir en toute confidentialité. Nous mettons à votre disposition tout ce dont vous avez besoin pour réaliser vos démarches : ordinateurs, connexion internet, scan et imprimante, webcam. N'hésitez pas à les solliciter, à demander un conseil ou à prendre rendez-vous, elles sont là pour vous.

+ d'infos : 05 61 50 99 00



Du simple conseil à un accompagnement personnalisé, nos conseillères France Services, formées et qualifiées, Aurélie et Laura, vous accueillent, vous écoutent, vous accompagnent et vous aident dans vos démarches administratives.

Nouveauté : France Service itinérant, la solution à proximité de chez vous

Pour réponse aux problèmes de mobilité,

Laura vous accueillera, sur rendez-vous, à la mairie de Grazac, salle du conseil, tous les mardis de 9h à 12h ;

Aurélie vous accueillera, sur rendez-vous, à la mairie de Lagardelle sur Lèze, tous les mardis de 14h00 à 17h, à la mairie de Venerque tous les jeudis de 9h à 12h ;

et bientôt dans d'autres communes.





L'accueil

reste à votre écoute
du lundi au vendredi
de 9h > 12h30 et de 14h > 17h
05 61 50 99 00 (sur RDV)

France Services, le service public à la carte



Formation, emploi et retraite

- > Préparer sa retraite
- > Être affilié MSA
- > Assurer des démarches Pôle emploi



Santé

- > Assurer des démarches CPAM
- > Rembourser mes soins
- > Prendre soin de ma santé



Budget

- > Rencontrer des difficultés financières
- > Déclarer mes impôts
- > Faire face à un litige de consommation



Justice

- > Faire face à un litige ou conflit
- > Être victime d'une infraction



Logement, mobilité

- > Se déplacer
- > Gérer mon énergie
- > Demander une aide au logement



Etat civil et famille

- > Perdre un proche
- > Pré-demander ma carte d'identité, mon passeport
- > Avoir besoin de ma carte grise
- > Donner naissance



Le guichet unique

Laetitia est votre interlocutrice privilégiée chargée du guichet unique, reste à votre disposition pour répondre à vos demandes de règlement.

Le Guichet unique est destiné à faciliter les paiements des offres familles (EMILA, Micro-crèche de Cinte-gabelle, Multi-accueil à Auterive/Miremont...).



CONSEILLER NUMÉRIQUE



Accompagnement au numérique à la carte : en atelier ou sur rendez-vous individuel

Au travers des compétences professionnelles de notre Conseiller Numérique, Sylvain, l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien n'aura plus de secret pour vous, quel que soit votre âge.

Vous souhaitez vous initier à l'informatique ? utiliser un clavier, manipuler une souris, envoyer un mail, naviguer sur Internet, faire un achat, créer et gérer vos contenus numériques...etc ;

Vous voulez maîtriser l'utilisation de votre tablette ou smartphone ? consulter vos e-mails, installer et utiliser des applications, apprendre à faire une démarche en ligne, communiquer avec vos proches ou les administrations, prendre des photos,

des vidéos, s'informer sur les réseaux sociaux ...etc

Vous voulez être capable de créer un compte pour vos démarches administratives ? Créer un compte utilisateur ou éviter les pièges d'internet, savoir naviguer sur un compte pour la simplification des démarches administratives, pour obtenir des informations ou réponses plus rapides...etc

Pour plus d'information ou prise de rendez-vous, appelez au 05 61 50 99 00.

Nouveauté :
votre conseiller numérique
au plus près des habitants :

A la Mairie de Grazac (sur RDV) :
Tous les lundis matins de 9h à 12h

A Grépiac (sur RDV) :
salle polyvalente l'Amassada Tous les jeudis
après-midi de 13h30 à 17h



Calendrier TEOMI

- **Maintenant**, les tarifs provisoires sont consultables sur www.ccba31.fr/dechets
- **Fin 2023**, date limite de puçage des bacs pour les zones en porte-à-porte. A défaut de données de production (levées de bac ou dépôt en colonne), c'est le forfait maximum qui sera appliqué.
- **Au 1er janvier 2024**, début de la comptabilisation des productions d'ordures ménagères.
- **En avril 2025**, les élus valideront les tarifs définitifs. Ce sont les productions de 2024 qui entreront dans le calcul de la TEOMI 2025.

Le tri, c'est en **Vrac sans sac**

Les emballages doivent être déposés en vrac sans sac. Dans des sacs, ils seront refusés par la chaîne de tri et ne pourront pas être recyclés.



Tri séparé des papiers et cartonnets : à déposer dans la colonne à opercule bleue. Ne pas les jeter dans le bac ou la colonne jaune.



Tri séparé des emballages vides en plastique et métal, les briques alimentaires est à déposer dans le bac ou la colonne jaune.



Photo : Eric SANCHEZ

Vide ou à moitié plein, le bac est compté comme plein



Bac à moitié plein



Bac plein

Voici la **composition TEOMI*** pour devenir un **super héros du tri !**

*TEOMI = Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitative



En 2024, sur la taxe foncière, vous serez encore redevable de la TEOM et non de la TEOMI.

- Charges fixes du service (collecte/traitement du tri et déchèteries)
- Basée sur la valeur locative de votre logement assortie d'un taux fixé annuellement par la CCBA

- Calcul du volume d'ordures ménagères collecté en 2024 (présentations de bacs ou dépôts en colonne)
- Tarification appliquée à chaque levée ou dépôt, sans pesée
- Recyclable non pris en compte



Photo : Eric SANCHEZ



Photo : Freepik

Un simulateur pour estimer votre TEOMI

Un simulateur, disponible sur notre site internet, permet d'estimer le montant annuel de votre TEOMI. Bien que le montant indiqué ne soit pas contractuel*, il vous donne une idée approximative du montant que vous payerez dès 2025. C'est l'occasion d'agir !

Essayez de réduire votre production d'ordures ménagères, notamment en compostant. C'est jusqu'à 30 % d'ordures ménagères en moins et autant d'économies sur la part variable de la TEOMI.

Testez le simulateur en ligne sur www.ccba31.fr/dechets/estimer-teomi

* tarifs définitifs votés en 2025

Création d'une plate forme de stockage et de broyage des déchets verts

Depuis plusieurs années, nous constatons les augmentations des coûts de transport et de traitement des déchets verts des particuliers, communes et entreprises du territoire. Ce constat est d'autant plus flagrant dans le contexte inflationniste actuel.

En 2022, la CCBA a réceptionné plus de 2 400 tonnes de déchets verts sur les cinq déchèteries qu'elle gère. Au total, c'est 116 000€ qui ont été dépensés pour en assurer la gestion.

Forts de ce constat, les élus ont décidé, pour le second semestre 2024, de construire une plate-

forme de regroupement et de broyage des déchets verts. Ce projet viendra s'inscrire dans une démarche plus globale de réhabilitation des déchèteries d'Auvergne (2025-2026) qui répondent difficilement aux exigences réglementaires et à l'accroissement de la population du territoire.

Cette plateforme aura l'avantage de réduire les temps d'attente pour accéder à la déchèterie d'Auvergne, grâce à une entrée spécifique dédiée. Elle permettra aussi d'éviter une maintenance pénible car la dépose des déchets verts se fera directe-

ment au sol. On pourra alors compter sur une réduction d'environ 45% des coûts de transport, grâce à une matière broyée plus dense.

D'autre part, la CCBA envisage de développer un partenariat avec les agriculteurs et maraichers locaux pour favoriser l'épandage de déchets verts broyés. L'impact de la gestion de nos déchets verts pèsera moins dans la balance économique et écologique du territoire, tout en favorisant un retour à la terre de matières fertilisantes brutes. Quoi de plus naturel !



Les agents de collecte des déchets, des métiers méconnus et pourtant essentiels

Largement soutenus durant la crise sanitaire, puis oubliés ensuite, les agents de collecte des déchets sont pourtant là au quotidien, par tous les temps, pour vider nos poubelles. Qui sont-ils exactement et quels sont leurs missions ?

Denis, 57 ans, ripeur depuis 2005

En quoi consiste le métier ?

Je dois ramasser les ordures résiduelles et les emballages recyclables issus du tri.

Quelles sont les principales difficultés ?

La circulation est la première difficulté, car cela représente un danger. Ensuite il y a la météo, on travaille dehors par tous les temps. Enfin je dirais le regard des gens qui est parfois pesant, le métier n'est pas toujours valorisé.

Quelles évolutions constatées au fil des années ?

Je trouve que l'on est de plus en plus confronté à l'agressivité des gens. Le métier a

évolué dans le temps avec les normes et réglementations, même si pour moi j'ai toujours connu la mécanisation des levées de bacs.

Joel, 58 ans, chauffeur de camion benne à ordures ménagères depuis 1986.

En quoi consiste le métier ?

Je dois effectuer des tournées de collecte en tant que chauffeur, en tenant compte de la sécurité des ripeurs qui se trouvent sur le marche pied à l'arrière du camion. Je conduis par tous les temps, tous les jours, ça fait partie de ce métier.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

C'était un travail local et les horaires me convenaient bien.

Quel conseil donner pour ce métier ?

Il faut être motivé pour choisir ce métier, car il faut se lever tôt pour démarrer les tournées, il faut aussi toujours être très vigilant, les camions sont très imposants et il faut

collecter partout.

Christophe, 35 ans, depuis 7 ans au service et chauffeur de camion grue depuis 2 ans.

En quoi consiste le métier ?

Je vide les colonnes des points d'apport volontaire. La collecte d'une colonne ne prend pas plus de 5 minutes, mais cela bloque la circulation momentanément et l'on entend parfois les klaxons des automobilistes impatientes. Je fais face aux incivilités des gens, il y a parfois des dépôts sauvages aux pieds des colonnes.

J'ajouterai que c'est un travail solitaire, car contrairement aux tournées en camion benne traditionnel qui comprennent 1 chauffeur et 2 ripeurs, ici je suis seul.

Quelles compétences requiert ce métier ?

Je dois être très concentré lors de l'opération de vidage de la colonne dans la trémie du camion pour faire en sorte qu'aucun déchet ne s'échappe.

Même si nos agents constatent la baisse effective des tonnages d'ordures ménagères depuis 18 mois, ils espèrent plus de civisme sur les dépôts. Nous pouvons découvrir des cadavres d'animaux dans les ordures, des imprimantes, des roues de vélos, des jouets ou d'autres objets incongrus dans les emballages recyclables.



Photo : Freepik

40^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine : une grande diversité d'animations organisées dans le Bassin Auterivain

Une trentaine d'évènements pour valoriser notre patrimoine local

Pour cette 40^{ème} édition, qui s'est déroulée les 16 et 17 septembre 2023, le patrimoine vivant était à l'honneur. Une belle occasion de valoriser les richesses parfois méconnues et les savoir-faire locaux !

Une trentaine d'animations, principalement gratuites, fut proposée sur une majorité de communes du Bassin Auterivain. Les participants pouvaient concocter leur programme parmi une proposition riche et variée qui a ravie petits et grands, simple curieux ou amateurs d'histoire... Il y en avait pour tous les goûts !

Accéder à des lieux habituellement fermés au public

Cette année encore, les visiteurs ont pu découvrir des lieux qui ouvrent exceptionnellement leurs portes. Par exemple, les participants ont assisté à Grépiac à une visite guidée de la briqueterie Capelle, un acteur local incontournable depuis six générations. Les amateurs d'histoire, quant à eux, ont eu l'opportunité de découvrir les fouilles archéologiques sur le chantier du futur lycée d'Auterive ou la Maison Ysalguier qui en a surpris plus d'un.



Deux guides à la disposition du public pour la Maison Ysalguier à Auterive, dont Madame FINES, propriétaire des lieux présentant les mystérieuses inscriptions d'un prisonnier, gravées sur le mur



Photo : Eric SANCHEZ

Fouilles archéologiques à Auterive



Photo : Mathilde PINEAU

Terrasse/salon de thé (Maison Ysalguier)



Photo : Eric SANCHEZ



Découvrir le patrimoine de manière ludique

Ces deux jours furent également l'occasion pour les familles de redécouvrir le territoire de manière ludique grâce à des jeux de piste organisés notamment à Cintegabelle et à Grépiac.

Enfin, les Journées du Patrimoine, ce sont aussi des animations musicales. Les concerts dans les églises de Causac, de Cintegabelle et de Lagardelle-sur-Lèze ont su

ravir les participants. L'apéro-concert du samedi soir à Mauressac a permis aux visiteurs de clore cette journée par un moment festif.

Les Journées Européennes du Patrimoine se déroulent chaque année, le troisième week-end de septembre. Alors nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec davantage de surprises au programme !



Photo : Mathilde PINEAU

Eglise de Cintegabelle



Découvrir Causac par un jeu de piste estival

Fort du succès de l'an passé, l'Office de Tourisme du Bassin Auteurvain a de nouveau proposé des visites gratuites pour valoriser le territoire.

Cette année, c'est à travers un jeu de piste que Mathilde, saisonnière pour la période estivale, a invité les participants à découvrir Causac.

Tous les samedis après-midi, de juillet à septembre, les familles ont dû faire preuve d'imagination et de cohésion pour résoudre les

énigmes qui leur permettaient d'identifier le voleur d'une affaire secrète de disparition. Chaque équipe est parvenue à élucider ce mystère, ravie de l'aventure parcourue. C'était également l'occasion rêvée pour passer du bon temps en famille ou entre amis ! 77 personnes ont pu ainsi remplir toutes les grilles de réservation pour participer au jeu.

Une version réalisable en autonomie à l'aide d'un livret de jeu est en préparation afin de permettre à tout le monde de découvrir ou redécouvrir Causac de manière originale et ludique !

Mathilde présentant l'église du Mystère de Causac



Photos : ERIC SANCHEZ

Enigmes dans le jeu de piste



Codes à décrypter





Bilan du Forum de l'emploi : 1 emploi près de chez moi

Certains métiers peinent à recruter. C'est pourquoi le service emploi a organisé cette année un nouveau concept de forum dédié à l'emploi de proximité, pour ainsi faciliter les opportunités de recrutement dans des secteurs porteurs, tout en alliant confort de vie au quotidien pour un job proche de chez vous.

Plus de 400 offres d'emploi ont été proposées, avec des espaces de recrutement dédiés aux secteurs d'activité à fort potentiel de recrutement comme le BTP, l'industrie, la vente, l'agriculture, le transport logistique, la grande distribution, l'intérim...

Des enseignes connues étaient également présentes telles que Burger King, la boucherie Chez Nicolas, afin d'implanter ces nouvelles enseignes prochainement dans le Bassin Auterivain.

Durant la matinée du 5 octobre, ce forum a réuni plus de 630 visiteurs à la salle Horizon de Miremont. Les ateliers ont particulièrement été appréciés par le public : ateliers informatiques proposés par notre conseiller numérique, les acteurs chargés de faciliter l'emploi des travailleurs handicapés et le coaching sur la valorisation de soi.



2 solutions pour les bons plans emploi



Candidatez sur les offres d'emploi publiées en ligne

www.ccba31.fr/emploi-formation/offres-emploi



Abonnez-vous à la page Facebook destinée à l'actu emploi

<https://fb.me/serviceemploiCCBA>

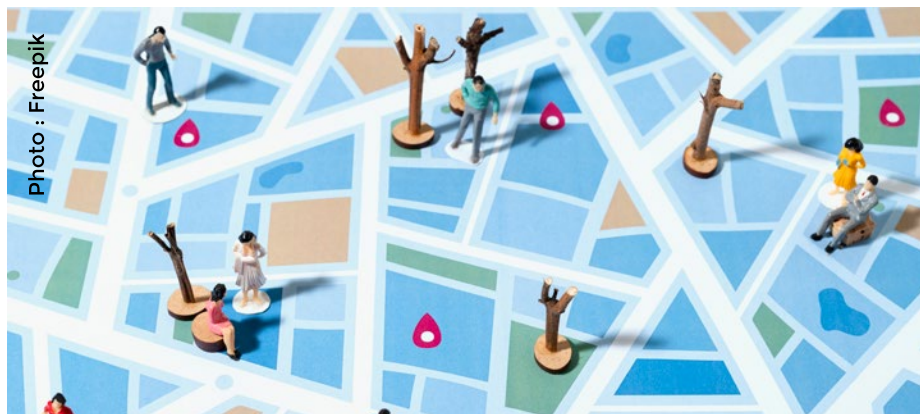


Nouvelles enseignes : Burger King et boucherie Nicolas

A la rencontre des entreprises : Serge BAURENS Président de la CCBA, Sébastien VINCINI Président du Conseil Départemental de Haute-Garonne, Monique DUPRAT, Vice-Présidente de la CCBA chargée de l'emploi, et Céline Laborie-Fulchic Directrice de l'agence Pôle Emploi de Portet-sur-Garonne.



1^{er} état des lieux des entreprises du territoire, pour plus d'opportunités de développement dans l'avenir



Dans un premier temps, le résultat permettra de créer un outil cartographique qui sera partagé aux entreprises et au public. Les données cartographiques seront mises à jour régulièrement et seront un point de départ à l'aide à la prise de décisions stratégiques pour l'intérêt économique du Bassin Auterivain. Cet outil est prévu d'ici 2024.

Pour la première fois dans le Bassin Auterivain, les entrepreneurs du territoire ont reçu en juin un questionnaire pour participer à l'inventaire des zones d'activité. Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, ce recensement avait pour objet de faire un état parcellaire des ZAE (Zone d'Activité Economique), afin de mieux connaître les

acteurs économiques implantés sur notre territoire.

Cet état des lieux permettra de faciliter le développement des activités économiques, tout en cherchant à valoriser les moindres opportunités en faveur des entreprises implantées localement.

Ces investigations et la création de cet outil sont créées directement en interne par le service développement économique, assurant ainsi une économie de plus 5 000 euros pour cette première année d'exploitation.

+ d'infos ?

www.ccba31.fr/developpement-economique

Energies renouvelables déjà présentes dans le Bassin Auterivain

L'Etat demande aux territoires d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée le 10 mars 2023, met les collectivités territoriales (notamment les communes) au centre de la planification énergétique en leur permettant de définir des zones d'accélération afin de développer des énergies renouvelables. Cette loi confie un rôle important aux communes pour identifier dans les prochains mois des zones prioritaires, créées pour faciliter l'implantation des projets éoliens et photovoltaïques.

Le PETR du Pays Sud Toulousain accompagnera les communes dans cette démarche sachant qu'en tant qu'Etablissement de Coopération Intercommunale, nous devons animer un débat et une concertation du public pour veiller à la cohérence et au

meilleur équilibre dans la définition de ces zones à l'échelle intercommunale.

Une dynamique est bien engagée sur le territoire. Elle se compte d'un parc photovoltaïque déjà existant, la création d'un parc éolien à venir sur la

commune de Cintegabelle et d'un parc photovoltaïque sur la commune de Miremont. Cette nouvelle loi devrait créer un effet d'entraînement pour notre territoire, qui poursuit l'ambition de devenir un territoire de référence en matière d'énergie positive.





7 jeunes inspirants ont concrétisé leur projet d'escapade cet été

Nous sommes 7 jeunes à avoir grandi ensemble à l'espace jeunes du Centre Social Le Foyer d'Auterive. Étudiants à la rentrée prochaine, nous avons souhaité construire un dernier grand projet avant de quitter l'espace jeunes : partir à l'étranger en autofinancement.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé sur l'organisation de ce séjour : vols, logement, activités... Pour le financer, nous avons réalisé plusieurs actions en vendant des gâteaux lors d'évènements sur le Bassin Auterivain.

Certaines actions n'ont pas pu aboutir du fait d'une météo défavorable mais nous avons pu compter sur le soutien moral et financier de l'association «Auterive Autrement» et des entreprises MECATEC31, INOMETAL, BOBINAGE GASC, LE MARCHE AUX AFFAIRES et DES OPTICIENS.

Le 16 juillet, nous avons donc décollé en direction de Faro au sud du Portugal et durant 4 jours nous avons pu découvrir une nouvelle culture et gastronomie, visiter les monuments de la ville et des alentours, découvrir les beaux paysages de l'Algarve.

Nous sommes très heureux d'avoir pu aller au bout de notre projet mais nous sommes aussi fiers d'avoir transmis l'envie aux jeunes du Foyer d'en construire de nouveaux !

Morgane, Emma, Maelys, Theo, Kylian, Aymeri et Quentin au Portugal



Photo : DR

Bilan des Relais de la Petite-Enfance depuis 1 an

Les Relais Petite Enfance (RPE) ont pour mission d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques des assistantes maternelles.

Ils proposent des ateliers d'éveil où se rendent les professionnels de l'accueil individuel avec les enfants qu'ils accueillent.

Les 3 RPE du Bassin Auterivain situés à Auterive, Caujac et Le Vernet ont proposé de septembre 2022 à août 2023 plus de 300 matinées d'éveil qui ont été fréquentées par une centaine d'assistantes maternelles et 300 enfants.

En plus de celles habituellement organisées, il leur a été proposé de nouvelles animations comme de l'expression corporelle ou des contes signés assurés par des intervenantes extérieures.

Le spectacle de Noël, le Carnaval et la Chasse aux œufs ont ponctué l'année de façon conviviale. Cette année très riche s'est terminée par une matinée « Snoezelen » dans les 3 RPE où assistantes maternelles et enfants ont pu évoluer dans un espace aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce où les 5 sens sont sollicités.

Les responsables des RPE tiennent à remercier les assistantes maternelles pour leur investissement dans la vie des Relais.

Matinée Snoezelen en RPE pour éveiller les 5 sens des enfants



Photo : Aurélie RODRIGUES

Nouvelle labellisation AVIP de la micro crèche Le Cantounet

Après la labellisation de la crèche des Pitchounets d'Auterive en 2022, c'est au tour de la micro-crèche Le Cantounet de Cintegabelle d'obtenir la labellisation AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle).

En partenariat avec la CAF et les acteurs de l'emploi, ce dispositif permet de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des parents de jeunes enfants.

En 2022, ce dispositif a permis à 80% des parents de suivre une formation ou d'accéder à l'emploi.

Pour plus de renseignements et vérifier votre éligibilité, rapprochez-vous de votre conseiller en insertion.

+ d'infos sur les crèches du territoire : www.ccba31.fr/famille/petite-enfance



Corinne FALGA signant la labellisation AVIP pour la micro-crèche Le Cantounet



MaPrimeAdapt' : une nouvelle aide pour adapter son logement



Illustration : kjpgargeter sur Freepik

L'Agence Nationale de l'Habitat lance à partir du 1er janvier 2024 une nouvelle aide afin d'accélérer l'adaptation du parc de logements au vieillissement de la population.

Conditionnée au respect des plafonds de ressources Anah, l'aide MaPrimeAdapt' sera ouverte à tous les propriétaires occupants de plus de 70 ans

ainsi qu'aux propriétaires occupants âgés de 60 à 70 ans en situation de perte d'autonomie avérée.

L'aide sera également accessible aux propriétaires occupants en situation de handicap en complément de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Elle se verra plus incitative que le système actuel avec un taux de financement de 70 % pour les propriétaires occupants très modestes et de 50 % pour les propriétaires occupants modestes.

Besoin d'aide ?

Si vous avez un projet visant à vous permettre de vieillir chez vous en toute sérénité, la Maison de l'Habitat reste votre interlocuteur privilégié sur le territoire du Bassin Auterivain pour être à la fois conseillé et aiguillé sur les aides existantes lors des permanences locales organisées sur rendez-vous.

+ d'infos ?
05 61 50 05 93
www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

A vos agendas !

Restitutions publiques gratuites à venir



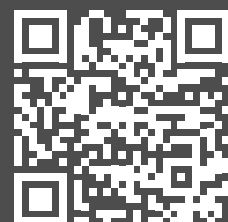
L'heure musicale

Vendredi 1er décembre 2023 à 20h à la salle Allégora à Auterive



Les musiques actuelles amplifiées en scène

Samedi 9 décembre 2023 à 20h à la salle Allégora à Auterive



Suivez l'actu de la programmation

Réservation obligatoire, places limitées



Zoom sur la commune d'Auterive



Le saviez-vous ?

La ville d'Auterive aux côtés du PETR Pays Sud Toulousain avec le concours de partenaires, organise un temps fort autour des aides à la rénovation de l'habitat en décembre 2023. Que vous soyez propriétaire, locataire ou bailleur, des dispositifs d'aides à l'amélioration du confort de votre logement existent. + d'infos ? RDV le 9 décembre de 9h à 16h à la salle Astrugue à Auterive.

<https://paysstoulousain.fr/conseils-aux-particuliers>



Des projets structurants sont en cours...

La commune d'AUTERIVE est lauréate du programme de l'Etat « **Petites Villes de Demain** » (PVD), depuis juin 2021.

Ce dispositif lui permet de soutenir la politique de **revitalisation de son centre-ville** en disposant d'aides pour concrétiser des projets structurants jusqu'en 2026.

Avec l'appui de la chargée de mission PVD, des axes prioritaires ont ainsi été définis, chacun comportant des projets de grande ampleur. Tandis qu'une **grande partie du programme est en cours d'étude ou d'élaboration avec les partenaires, des actions ont pu être mises en œuvre auprès des commerçants**, avec l'arrivée de l'animatrice « centre-ville » au printemps 2022. Le plan d'action PVD se déploie ainsi de manière transversale :

Cadre de vie et Mobilités :

- Mise en œuvre du schéma cyclable, avec les **liaisons cyclables** « gare/zone de Lavigne » (comprenant la requalification

de l'entrée de ville Nord sur la RD 820) et « gare / lycée » : en cours de réalisation, avec achèvement envisagé à l'horizon 2025-2026

- **Finalisation de l'étude urbaine globale « espaces publics et déplacements »** du centre-ville. Elle proposera des aménagements « tests » à court terme (2024) ainsi que des aménagements plus pérennes à moyen et long termes
- Réalisation d'une **passerelle piétons-cycles** sur l'Ariège : études en cours avant lancement du concours d'architectes

Commerce :

- Animation et accompagnement du tissu commercial : des initiatives comme l'opération vitrine de Noël ou bons d'achats ont été menées
- Valorisation des commerces : mise en place d'outils de communication spécifiques, d'opérations commerciales et d'outils d'accompagnement
- **Lutte contre la vacance commerciale** : mise en place d'une opération « habillage de vitrines », identification des locaux vacants et des dispositifs leviers, mise en place d'une couveuse d'entreprises

- **Organisation des marchés d'artisanat et de créateurs** deux fois par an (printemps et automne) et le pilotage de la Foire Expo artisanale de la commune

Habitat :

- **Étude pré-opérationnelle OPAH-RU en cours**, afin de réaliser un état des lieux de l'habitat et du bâti, proposer une stratégie et des actions d'amélioration de l'habitat dans le centre ancien
- Réhabilitation de la **Maison Pince** (à l'angle des rues Anatole France et Jean Proudhon) : l'objectif est de créer un lieu emblématique du **renouveau souhaité pour le quartier Saint-Paul** en accueillant commerces, activités économiques et associatives, services publics, activités culturelles et logements seniors



Découvrez en vidéo les projets sur @villed'auterive31





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

École de musique

ouverte à tous les styles musicaux

Suivez l'actu
des restitutions
publiques gratuites

Abonnez-vous

 @EMILAEcoleDeMusique



1 restitution publique gratuite tous les mois /minimum
+21 pratiques musicales
+18 enseignants
+300 élèves

Donnons du sens à la musique
à tout âge

05 61 50 71 33

WWW.CCBA31.FR/ENSEIGNEMENT-ARTISTIQUE

 @EMILAEcoleDeMusique

La politique culturelle engagée depuis 2010 sur le territoire permet chaque année, à plus de 2500 administrés, un accès à la culture grâce aux actions et interventions de l'EMILA. L'apprentissage des arts participe pleinement à la construction d'un individu favorisant l'esprit créatif, la résolution de problème, la capacité de collaborer, de communiquer et même de diriger. L'éducation artistique développe la pensée critique et un sentiment d'appartenance communautaire et d'engagement civique, elle forme aussi à la vie citoyenne.



Sans la culture, et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un don à l'avenir.

A. CAMUS

emila | ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE